

ACADEMIE DE VERSAILLES	
BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE – GRILLE D’EVALUATION CCF	
E2/U20 : MODIFICATION DURABLE DE LA FORME	Coefficient : 5
Durée : 2h00	Session : 2013

Date :	Horaire début d'épreuve :	fin d'épreuve :	NOM DU CANDIDAT :
Compétences/indicateurs		Barème	
C.33 Mettre en œuvre des techniques de soins capillaires			
<ul style="list-style-type: none"> Technique gestuelle maîtrisée Utilisation rationnelle des produits Respect du protocole 		/3	
<i>Sous total C.33</i>		3 points	
C.35 Mettre en œuvre des techniques de modification durable de la forme			
Respect des conditions et préparation:		/2	
<ul style="list-style-type: none"> Organisation du poste de travail Confort pour le modèle Préparation adaptée de la chevelure selon les exigences de la technique Sélection des produits 			
Maîtrise de la technique :		/8	
<ul style="list-style-type: none"> Protocole d'application adapté au résultat attendu Protocole de réalisation adapté Choix pertinent du matériel et des produits Gestuelle et imprégnation correcte des zones à transformer Qualité de rinçage 			
Respect :		/2	
<ul style="list-style-type: none"> Des conditions d'hygiène et de sécurité Du temps de pause (notice d'emploi) 			
Qualité du résultat :		/3	
<ul style="list-style-type: none"> Mise en valeur du résultat Conformité de la coiffure finale par rapport au projet 			
Un candidat qui travaille uniquement sur les repousses obtient zéro à C35			
Un candidat qui ne transforme pas les 2/3 de la chevelure obtient zéro à C35			
<i>Sous total C.35</i>		15 points	
C.42 Apprécier la mise en œuvre et le résultat d'une technique			
<ul style="list-style-type: none"> Appréciation du résultat (Voir analyse résultat sur projet) 		/2	
<i>Sous total C.42</i>		2 points	
TOTAL harmonisé au demi-point supérieur sur 20 points			/20

JUSTIFICATION DE LA NOTE ATTRIBUEE (toute note inférieure à la moyenne doit être justifiée)	Nom et signature des évaluateurs :